

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Garde républicaine

Décision n° 16179 du 8 octobre 2018 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie du cadre général de la garde républicaine – branche « orchestre-chœur de l'armée française »

NOR : INTJ1825426S

Le commandant de la garde républicaine,

Vu le code de la défense;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale;

Vu la décision n° 22376 du 1^{er} décembre 2017 (NOR : INTJ1727031S),

Décide:

Article 1^{er}

Le maréchal des logis-chef dont le nom suit est promu au grade d'adjudant le 1^{er} novembre 2018 :

Alcouffe Jean-Baptiste NIGEND : 201 606 NLS : 8 052 585

Article 2

Le gendarme dont le nom suit est promu au grade de maréchal des logis-chef le 1^{er} novembre 2018 :

Simon Odile NIGEND : 360 093 NLS : 8 146 255

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 8 octobre 2018.

*Le général de division,
commandant la garde républicaine,
D. STRIEBIG*